



Appel à projets 2018 - 2020

Pollutions et Santé, Tous concernés !

Contexte

Aujourd'hui, les pollutions chimiques sont très présentes dans notre environnement avec un fort impact sur la santé de la Terre et des Hommes.

Depuis 20 ans, le lien entre les pollutions environnementales créées par l'Homme et les problématiques de santé est clairement établi. Ces pollutions environnementales intègrent entre autres **les pollutions chimiques** (pesticides, engrais, OGM, perturbateurs endocriniens, phytosanitaires, métaux lourds, ...), **la pollution de l'air** (particules fines, aérosols, ...) ainsi que **les pollutions liées aux nouvelles technologies** (ondes électromagnétiques, nanoparticules, ...).

Par ailleurs, la France est le 1^{er} utilisateur européen de pesticides alors que **les pesticides et les perturbateurs endocriniens constituent un réel risque santé pour les générations futures**. 92 substances actives classées comme pesticides sont considérées comme cancérigènes par l'Union Européenne et 127 substances actives sont soupçonnées d'être des perturbateurs endocriniens, c'est-à-dire de contrarier le système hormonal en provoquant des problèmes de stérilité, de développement et de déficit immunitaire.

Objectifs

La Fondation Léa Nature / Jardin BiO, convaincue que **le lien entre les pollutions et la santé constitue un enjeu essentiel**, soutient en continu des projets portés par des associations qui agissent en faveur de la santé de l'Homme en lien avec la protection de l'environnement.

Elle souhaite à travers cet appel à projets renforcer son engagement sur la problématique des pollutions chimiques environnementales, en accompagnant des projets pour **faire connaître les alternatives et dénoncer ces pollutions** auprès des décideurs et du grand public.

Axes prioritaires de financement

- Pollutions chimiques (pesticides, engrais, OGM, perturbateurs endocriniens, métaux lourds, ...)
- Pollutions de l'air (les particules fines, aérosols, ...)
- Les pollutions liées aux nouvelles technologies (les nanoparticules, ...)

Appel à projets 2018 – 2020

Pollutions et Santé, Tous concernés !

Critères d'éligibilité des projets

Sont éligibles	Ne sont pas éligibles
<ul style="list-style-type: none">. Les projets menant des actions concrètes sur le terrain. Les programmes de sensibilisation, formation. Les projets de recherche. Les projets de plaidoyer. Les projets ayant des objectifs clairs, avec la mise en place d'indicateurs d'évaluation d'impact. Les projets utilisant des outils de communication (mallettes pédagogiques, expositions, films, ...)	<ul style="list-style-type: none">. Les initiatives à caractère individuel. Les opérations de communication limitées à l'édition de supports. Les aides se limitant à du financement de salaire. Les campagnes politiques. Les projets portés par des structures non européennes

Qui peut répondre à l'appel à projet ?

Les **Associations loi 1901** ainsi que les structures relevant de **l'intérêt général**.

Comités 2020 et dates limites de dépôt des dossiers

Comités 2020 Fondation Léa Nature/Jardin bio :

02.02.21

01.07.21

04.11.21

Dates limites de dépôt des dossiers :

11.01.21

09.06.21

13.10.21

Comment répondre ?

La demande du dossier de candidature doit être faite auprès de contact@fondationleanature.org en indiquant **le nom et l'objet de l'association ainsi qu'un résumé en quelques lignes du projet que vous souhaitez proposer**.

Retour du dossier complet en respectant les dates limites de dépôt auprès de contact@fondationleanature.org **avec toutes les pièces jointes exigées**.

La décision du comité sera communiquée exclusivement par voie postale à l'issue de chaque comité.